

20
21

Chiffres
clés



sommaire

04 Les chiffres clés

12 Les chiffres clés par branche

06	Prises en charge 2021	14	Agences de voyages, guides accompagnateurs	20	Services de l'automobile
07	Alternance	15	Distributeurs conseils hors domicile, grossistes en boissons	21	Transport ferroviaire
08	Plan de développement des compétences	16	Manutention ferroviaire et travaux connexes	22	Transports fluviaux de fret et de passagers
09	Sources complémentaires conventionnelles de branche et versements volontaires	17	Ports de plaisance	23	Transports maritimes
10	Focus Fonds National de l'Emploi - Formation	18	Ports et manutention portuaire	24	Transports routiers et activités auxiliaires du transport
		19	RATP	25	Transports urbains



Les chiffres clés

Prises en charge 2021

1 161 M€ ont été engagés au titre de la formation des salariés des branches d'OPCO Mobilités. Ce montant correspond au total des engagements hors annulations totales et hors compléments de financement accordés sur dossiers antérieurs (24,3 M€).

En complément, **4 M€** ont été consacrés à des démarches de GPEC financées par OPCO Mobilités au bénéfice des entreprises des différentes branches.

438 112 stagiaires, soit **294 017 salariés** émanant de **50 456 entreprises** ont pu suivre une ou plusieurs formations (1,5 en moyenne) durant l'année.

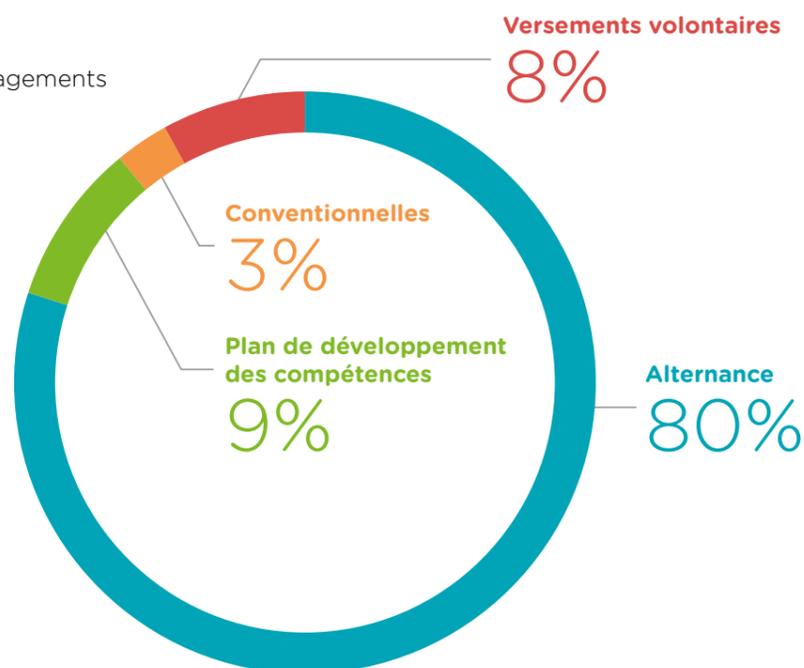
Les formations financées correspondent soit à des parcours suivis en alternance, aux fins de préparer un CQP, un titre, un diplôme ou une qualification, soit à des formations de développement ou adaptation des compétences suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

STRUCTURE DES ENGAGEMENTS

L'alternance représente 80 % des engagements avec 931 M€ dont 862 M€ de contrats d'apprentissage.

Les financements sur le plan de développement des compétences représentent 9 % des encours.

Les ressources supplémentaires (contributions conventionnelles, investissement formation et versements volontaires) s'ajoutant aux collectes au titre de la CUPFA, à la péréquation et aux dotations de France Compétences représentent 11 % des encours.



Alternance

930,6 M€ ont donc été consacrés à une formation en alternance et **856,2 M€** hors reprise tardive des stocks précédemment gérés par les chambres consulaires. Ce niveau s'inscrit en progression de 57 % sur un an.

Ce total se décline comme suit :

- **5,8 M€** au financement de **528** contrats d'apprentissage repris des chambres consulaires ;
- **856,2 M€** au titre du financement de **57 637** contrats d'apprentissage : +74 % en montants et +60 % en nombre sur un an ;
- **67,8 M€** d'encours sur **9 188** contrats de professionnalisation : +26 % en montants et 16 % en nombre ;
- **0,5 M€** aux formations de **3 232** tuteurs et maîtres d'apprentissage : +65 % en montants et en nombre ;
- **0,3 M€** aux financements de 93 parcours Pro A (activité marginale en 2020).

Les contrats d'apprentissage représentent donc 92 % des engagements de l'alternance.

Les coûts et durées moyens de formation constatés sur chaque dispositif sont les suivants :

- **14 855 €** pour **896 heures** en moyenne pour les nouveaux contrats d'apprentissage ;
- **7 377 €** pour **557 heures** en moyenne pour les contrats de professionnalisation ;
- **150 €** et **10 heures** pour les formations tuteurs et maître d'apprentissage ;
- **3 320 €** et une durée moyenne de **508 heures** pour les Pro A « classiques »¹.

62 % des contrats d'apprentissage financés le sont au profit d'entreprises de moins de 50 salariés.

Sur le contrat de professionnalisation, à l'inverse, 65 % des contrats concernent des entreprises de plus de 50 salariés.

62 % des contrats d'apprentissage ont été financés au profit d'entreprises de la branche des services de l'automobile et 24 % à celle des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

33 % des contrats de professionnalisation financés le sont au bénéfice d'entreprises de la branche transports routiers et activités auxiliaires du transport et 30 % pour celles des services de l'automobile. Les entreprises du transport ferroviaire arrivent en 3^e position avec 19 % des contrats de professionnalisation financés.

Pour toutes les branches, à l'exception des transports maritimes et des ports et manutention portuaire pour lesquels il y a une quasi stricte équivalence, le nombre de contrats d'apprentissage financés est à présent largement supérieur à celui des contrats de professionnalisation.

Sur les contrats de professionnalisation, l'analyse des financements par type de publics amène aux constats suivants :

- 51 % consacrés aux moins de 26 ans ;
- 71 % à un public en CDD ;
- 65 % sur des formations d'une durée inférieure à 1 an ;
- 39 % financent la préparation d'un titre professionnel, 19 % un CQP et 13 % un diplôme.

Le clivage entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage reste fonction de la qualification préparée et l'âge de l'alternant : le contrat de professionnalisation est privilégié pour préparer un CQP et une qualification de branche et pour un public de plus de 29 ans. Pour les autres démarches, le contrat d'apprentissage est majoritairement retenu.

¹. Il existe depuis 2021 le Dispositif Pro A Plan de relance, permettant de financer dans la limite de 9 000 € les parcours de Pro A. Ce dispositif, financé sur le plan de développement des compétences, permet le financement au-delà de la limite du taux de refinancement de France Compétences des parcours longs de Pro A.

Plan de développement des compétences

99,1 M€ de financements ont été accordés sur la section financière Plan de Développement des Compétences (+39 % sur un an), permettant de former **105 000 salariés** et **133 919 stagiaires**. Hors POEC et Pro A, ils ont suivi une formation d'une durée moyenne de 24 heures et d'un coût moyen de 594 €.

Ont été financées sur le plan :

- Des formations entreprises dans le cadre du dispositif FNE : 29,5 M€ (+82 % sur un an) ;
- Les Préparations opérationnelles à l'emploi collectives : 20,1 M€ financés par Pôle Emploi ;
- Des actions de formation : 48 M€ contre 34,2 M€ en 2020.

Ainsi, la reprise de l'activité post crise sanitaire se traduit par un redémarrage des formations assez conséquent, traduisant pour partie la reprogrammation de démarches reportées.

- 36 % des fonds accordés le sont au profit d'entreprises de moins de 11 salariés ;
- Les entreprises de 11 à 50 salariés représentent 39 % des engagements ;
- 26 % des fonds bénéficiant aux entreprises de plus de 50 salariés correspondent aux démarches cofinancées (Pro A et FNE) ouvertes à ces entreprises mais bénéficiant de financements publics non contraints par la taille de l'entreprise.

48 % des financements accordés au titre des enveloppes individuelles des entreprises l'ont été au profit des entreprises relevant de la branche des services de l'automobile. 48 % également bénéficient à celles des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

47 % des financements FNE ont bénéficié aux entreprises de la branche des services de l'automobile, 20 % pour celles des transports routiers et activités auxiliaires du transport et enfin 18 % à celles des agences de voyages.

Concernant la typologie des bénéficiaires de financement d'une formation (FNE ou fonds individuels des entreprises) :

- 20 % sont des femmes ;
- 76 % sont ouvriers ou employés ;
- 32 % ont moins de 34 ans, 29 % ont entre 35 et 44 ans et 39 % ont 45 ans et plus.

Les **3 921 POEC** financées pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver un emploi dans le domaine du transport routier principalement, ont une durée moyenne de 381 heures (hors stage) et un coût moyen de 5 131 €.

Depuis 2022, le dispositif Pro A plan de relance permet de financer avec un plafond de 9 000 € par parcours des formations menées en alternance par des salariés en poste. **177** parcours, d'une durée moyenne de 530 heures ont été financés pour un total de 1,4 M€ bénéficiant d'un financement public.

Sources complémentaires conventionnelles de branche et versements volontaires

Les sources légales ont été complétées par des démarches à l'initiative des branches ou des entreprises pour financer l'effort de formation.

5 branches bénéficient d'une source conventionnelle : distributeurs conseils hors domicile (DCHD), manutention ferroviaire, services de l'automobile, transports urbains et ports de plaisance.

38,8 M€ de formations ont été financées sur fonds de branche, répartis comme suit :

- 33,6 M€ pour la branche automobile ;
- 4,5 M€ pour les transports urbains ;
- 0,5 M€ pour la manutention ferroviaire ;
- 0,1 M€ pour DCHD ;
- 0,04 M€ pour les ports de plaisance.

Ces financements de branche ont permis à 55 865 salariés (+43 % sur un an) de suivre des formations d'une durée moyenne de 15 heures et d'un coût moyen de 426 €.

Les formations suivies correspondent à des priorités de branche.

L'effort de formation produit par les entreprises des branches gérées par OPCO Mobilités s'illustre également par l'importance des financements de formation via **les versements volontaires des entreprises.**

2,7 M€ de formations (3 198 formations au profit de 3 098 bénéficiaires) ont été financés sur fonds « investissement formation », dispositif de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport permettant d'allouer des financements aux entreprises relevant des secteurs des transports de voyageurs, de marchandises et sanitaires, sur des actions prioritaires de branche.

90,2 M€, soit 39 % des fonds consacrés au financement de la formation continue

correspondent à un investissement au-delà du versement légal et le cas échéant conventionnel.

Ces financements ont permis d'accompagner 121 576 salariés (206 263 stagiaires) dans des projets de formation d'une durée moyenne de 16 heures et d'un coût moyen de 437 €.

À souligner, 3,6 M€ sur les 90,2 M€ sont des compléments de financement entreprises ou OPCO alloués à des dossiers ayant bénéficié de cofinancements.

L'accompagnement des entreprises en matière de GPEC à hauteur de 4 M€ a permis à 682 entreprises de bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement RH. Ces démarches ont principalement été financées pour des entreprises de moins de 50 salariés (93 %). D'autres diagnostics aux entreprises excédant cette taille ont été cofinancés par des fonds émanant des DIRECCTE ou des Conseils régionaux.

Investissement formation

L'investissement formation est une obligation de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport qui permet d'accompagner les entreprises dans le nécessaire maintien et développement des compétences des salariés. Si cet investissement n'est pas dépensé par l'entreprise versante, il est mutualisé en N+1 permettant également à la Branche d'initier des projets dans le domaine de la formation.

- 2,7 M€ engagés ;
- 3 200 formations financées ;
- 3 100 salariés bénéficiaires ;
- Durée moyenne de formation : 163 heures ;
- Coût moyen de la formation constaté : 837 €.

Focus

Fonds National de l'Emploi - Formation

Ce dispositif, lancé en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, a été prorogé sur l'année 2021 dans des conditions modifiées.

Sur 2021, pouvaient être financés sur fonds publics, des parcours entrepris par les salariés d'entreprises se trouvant soit en mutation économique ou reprise d'activité, soit en activité partielle, soit en difficulté.

Les parcours de formation entrepris devaient viser : une anticipation des mutations économiques, l'obtention d'une certification, une reconversion ou le développement de compétences spécifiques en lien avec la gestion de la crise Covid.

Les quotités d'accompagnement financier ont également été modifiées et conditionnées par la taille et la situation déclarée par l'entreprise :

Taille de l'entreprise	Activité partielle (AP)	Activité partielle de longue durée (APLD)	Entreprise en difficulté (covid) Article L. 1233-3 du code du travail	Entreprises en manutention, transition et/ou reprise d'activité
Moins de 300 salariés	100 %	100 %	100 %*	100 %*
De 300 à 1 000 salariés	70 %	80 %	70 %	70 %
Plus de 1 000 salariés	70 %	80 %	40 %	40 %

* Possibilité de prendre en charge la rémunération des stagiaires pour les entreprises de moins de 50 salariés par le plan de développement des compétences - 50 salariés.

29,5 M€, auxquels doivent être ajoutés 2,9 M€ accordés sur fonds OPCO et 1,5 M€ de financements conventionnels de branche ont été accordés pour permettre ces démarches.

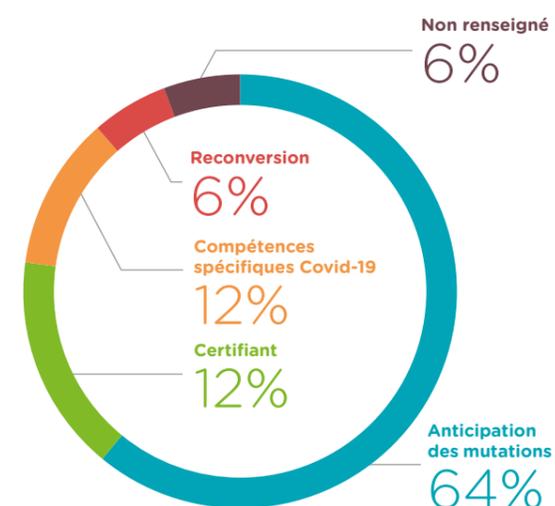
20 035 bénéficiaires ont pu suivre 7 210 formations sur cette source publique. Le coût moyen de ces formations a été de 1 281 € et la durée moyenne des formations de 36 heures. Ainsi, l'obligation d'entreprendre un parcours de formation a conduit à doubler la durée et le coût de formation.

Au contraire du dispositif 2020 qui avait à 52 % bénéficié aux salariées, 71 % des parcours financés ont été entrepris par des hommes.

Autre conséquence de la nouvelle orientation du dispositif, les bénéficiaires de la mesure sont en 2021 majoritairement des ouvriers ou employés (70 %), là où les financements de 2020 étaient beaucoup plus partagés (56 % au profit des ouvriers et employés et 44 % au profit des cadres et agents de maîtrise).

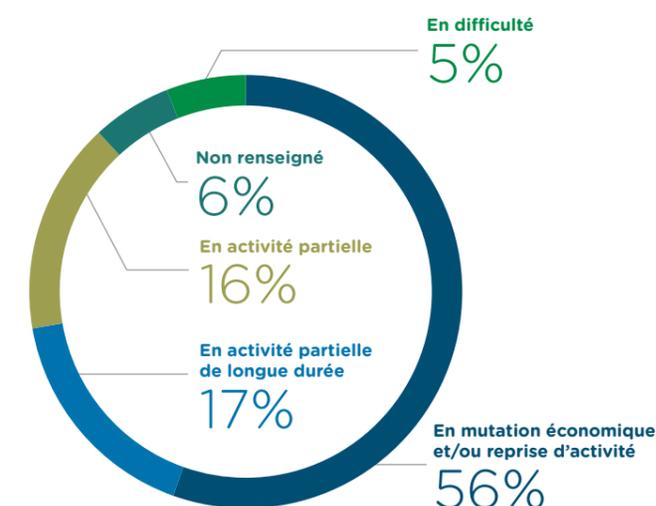
LES PARCOURS FINANÇÉS ONT MAJORITAIREMENT VISÉ UNE ANTICIPATION DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Engagement par type de parcours



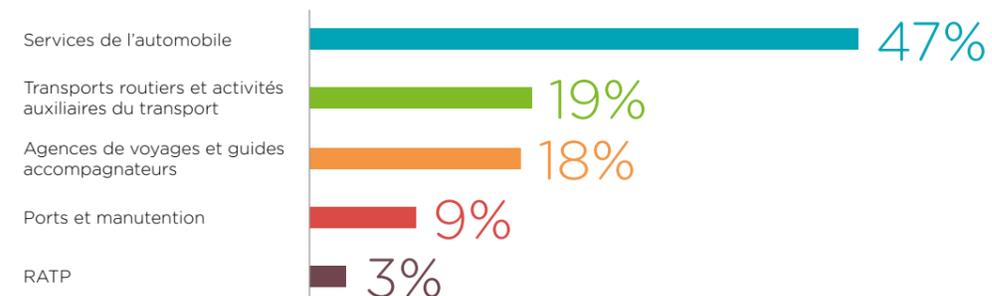
RÉSULTAT TRÈS COHÉRENT AVEC LA SITUATION DE L'ENTREPRISE DÉCLARÉE :

Engagement par type de parcours

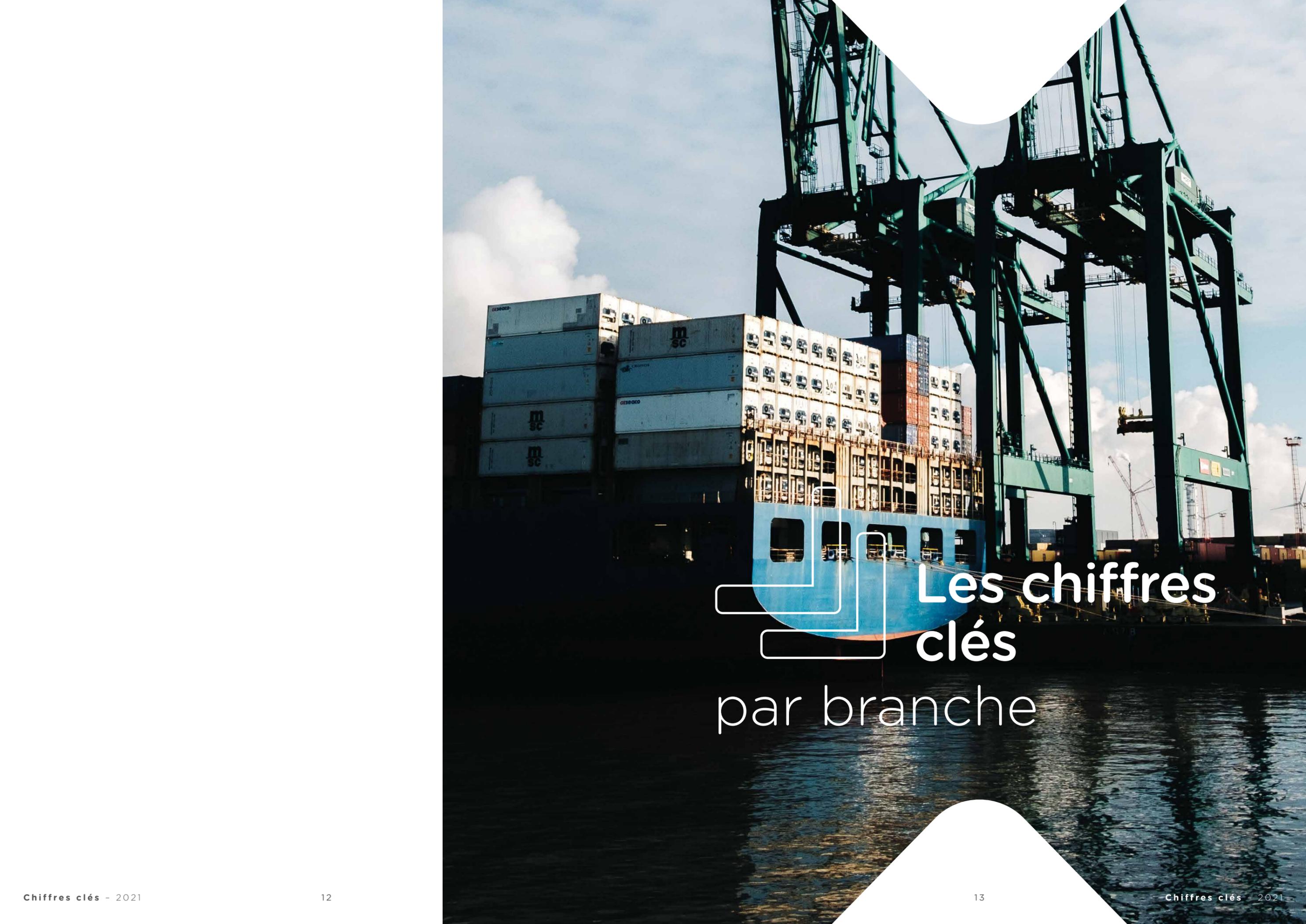


LES PRINCIPALES BRANCHES BÉNÉFICIAIRES SONT LES SUIVANTES :

Engagement FNE par branche



En conclusion, le dispositif FNE a été cette année encore un complément précieux aux financements entreprises, branches et OPCO pour permettre aux salariés d'engager les formations nécessaires au maintien de leur employabilité dans un environnement professionnel très sujet aux évolutions technologiques, économiques et sensibilités environnementales.



Les chiffres clés par branche



AGENCES DE VOYAGES, GUIDES ACCOMPAGNATEURS

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

6 780 stagiaires
21 673 137 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

1 167 stagiaires
13 581 091 €

Contrat
de professionnalisation

284 stagiaires
1 294 665 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

2 stagiaires
300 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE

3 489 stagiaires
5 208 096 €

Actions de formation

1 211 stagiaires
797 885 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE

1 375 stagiaires
583 413 €

Actions de formation

364 stagiaires
207 687 €



DISTRIBUTEURS CONSEILS HORS DOMICILE, GROSSISTES EN BOISSONS

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

3 487 stagiaires
6 895 829 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

413 stagiaires
5 191 235 €

Contrat
de professionnalisation

35 stagiaires
172 565 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

12 stagiaires
1 755 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

19 stagiaires
109 368 €

FNE

154 stagiaires
271 216 €

Pro A
Plan de relance

7 stagiaires
58 020 €

Actions
de formation

970 stagiaires
437 843 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE

1 stagiaire
2 035 €

FNE

182 stagiaires
77 388 €

Actions de formation

1 549 stagiaires
429 952 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

594 stagiaires
144 451 €



MANUTENTION FERROVIAIRE ET TRAVAUX CONNEXES

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

1 608 stagiaires
1 912 431 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

71 stagiaires
1 178 740 €

Contrat
de professionnalisation

24 stagiaires
146 260 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE

46 stagiaires
37 334 €

Actions de formation

57 stagiaires
17 081 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE

4 stagiaires
11 940 €

Actions de formation

23 stagiaires
12 624 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

1 384 stagiaires
508 452 €



PORTS DE PLAISANCE

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

578 stagiaires
529 779 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

22 stagiaires
238 616 €

Contrat
de professionnalisation

2 stagiaires
30 290 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle
à l'emploi collective

10 stagiaires
42 900 €

FNE

9 stagiaires
4 400 €

Actions de formation

348 stagiaires
116 286 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE

34 stagiaires
15 156 €

Actions de formation

134 stagiaires
42 700 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

156 stagiaires
39 402 €



PORTS ET MANUTENTION PORTUAIRE

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

1 804 stagiaires
6 375 528 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

85 stagiaires
1 276 055 €

Contrat
de professionnalisation

85 stagiaires
888 786 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

5 stagiaires
750 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle
à l'emploi collective

24 stagiaires
22 092 €

FNE

421 stagiaires
2 722 973 €

Actions de formation

505 stagiaires
219 450 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE

77 stagiaires
22 814 €

FNE

138 stagiaires
776 137 €

Actions de formation

683 stagiaires
446 471 €



RATP

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

1 802 stagiaires
14 563 091 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

781 stagiaires
8 946 015 €

Contrat
de professionnalisation

704 stagiaires
3 675 551 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle
à l'emploi collective

131 stagiaires
909 440 €

FNE

185 stagiaires
757 803 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE

185 stagiaires
271 585 €

Actions de formation

1 stagiaire
2 699 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GPEC)**

240 515 stagiaires
687 265 819 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage	Pro A
36 135 stagiaires 549 818 583 €	2 744 stagiaires 23 086 544 €	152 stagiaires 25 407 €	18 stagiaires 68 500 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle à l'emploi collective	FNE	Pro A Plan de relance	Actions de formation
317 stagiaires 1 565 400 €	12 147 stagiaires 13 717 198 €	48 stagiaires 386 369 €	52 364 stagiaires 22 874 959 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE	FNE	Actions de formation
310 stagiaires 98 228 €	614 stagiaires 202 921 €	109 054 stagiaires 41 845 896 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

71 417 stagiaires
33 575 813 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GPEC)**

6 903 stagiaires
82 638 181 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage
4 555 stagiaires 70 715 758 €	1 737 stagiaires 11 375 672 €	239 stagiaires 25 830 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE	Actions de formation
212 stagiaires 374 968 €	17 stagiaires 12 011 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE	FNE	Actions de formation
25 stagiaires 6 445 €	66 stagiaires 17 531 €	142 stagiaires 109 966 €



TRANSPORTS FLUVIAUX DE FRET ET DE PASSAGERS

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

507 stagiaires
3 918 436 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

160 stagiaires
3 713 253 €

Contrat
de professionnalisation

6 stagiaires
30 800 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

3 stagiaires
450 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE

8 stagiaires
32 487 €

Actions de formation

281 stagiaires
103 108 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE

13 stagiaires
4 960 €

Actions de formation

36 stagiaires
33 377 €



TRANSPORTS MARITIMES

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

2 297 stagiaires
6 161 750 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage

199 stagiaires
2 658 071 €

Contrat
de professionnalisation

202 stagiaires
2 291 682 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

6 stagiaires
900 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

FNE

570 stagiaires
310 643 €

Pro A Plan de relance

1 stagiaire
7 511 €

Actions de formation

489 stagiaires
265 876 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FNE

775 stagiaires
509 017 €

Actions de formation

161 stagiaires
118 050 €



TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES DU TRANSPORT

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

150 159 stagiaires
310 408 207 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage	Pro A
13 974 stagiaires 196 408 146 €	2 999 stagiaires 22 559 808 €	2 689 stagiaires 406 173 €	71 stagiaires 231 262 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle à l'emploi collective	FNE	Pro A Plan de relance	Actions de formation
3 141 stagiaires 16 057 783 €	7 508 stagiaires 5 869 327 €	114 stagiaires 918 089 €	48 533 stagiaires 22 914 718 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE	FNE	Actions de formation	Reliquat investissement formation
1 066 stagiaires 521 699 €	1 907 stagiaires 427 725 €	85 364 stagiaires 41 415 393 €	3 198 stagiaires 2 678 084 €



TRANSPORTS URBAINS

PRISES EN CHARGE TOTALES (HORS GPEC)

21 341 stagiaires
17 684 525 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Tuteur et maître d'apprentissage	Pro A
506 stagiaires 7 114 955 €	353 stagiaires 2 153 487 €	123 stagiaires 22 158 €	4 stagiaires 9 015 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Préparation opérationnelle à l'emploi collective	FNE	Pro A Plan de relance	Actions de formation
279 stagiaires 1 409 777 €	439 stagiaires 177 680 €	7 stagiaires 61 890 €	512 stagiaires 206 709 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

FSE	FNE	Actions de formation
43 stagiaires 19 827 €	38 stagiaires 10 118 €	3 378 stagiaires 1 964 476 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

17 465 stagiaires
4 534 434 €



CRÉDITS PHOTOS
©OPCO Mobilités, ©Unsplash.

CONCEPTION ET RÉALISATION
Grafikmente.

OPCO Mobilités, Juin 2022.

